

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mercredi le 1<sup>er</sup> décembre 2021, à 19 h 30, à la salle communautaire de l'hôtel de ville.

Sont présents:

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Mesdames les conseillères | <b>Laurence Hamel</b><br><b>Jade Choinière-Pinard</b>                        |
| Messieurs les conseillers | <b>Éric Lachance</b><br><b>Alexandre Desrochers</b><br><b>Bruno Paquette</b> |

formant quorum sous la présidence du maire Sylvain Raymond.

La greffière-trésorière et directrice générale, Madame Sophie Loubert, est également présente.

L'absence de Monsieur Alain Gaucher est motivée.

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### **159-12-21**

Il est proposé par Monsieur Éric Lachance, appuyé par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

**Adoptée**

#### **2. Approbation des procès-verbaux du mois de novembre 2021**

##### **160-12-21**

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux du mois de novembre 2021 et les avoir trouvés conformes, il est proposé par Monsieur Bruno Paquette, appuyé par Madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers présents que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés.

**Adoptée**

#### **3. Correspondance**

##### **A) Octroi de 3000\$ au comité d'entraide pour l'année 2022**

##### **161-12-21**

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par tous les conseillers :

**QUE** la somme de 3000,00\$ soit versée au Comité d'entraide pour l'année 2022;

**QUE** suite à l'analyse des dons reçus lors de la guignolée, et des analyses exécutées tout au long de l'année, cette somme soit bonifiée au cours de l'année selon les besoins des citoyens.

**Adoptée**

#### **4. Approbation des dépenses du mois de novembre 2021**

##### **162-12-21**

Il est proposé par Monsieur Éric Lachance, appuyé par Monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers présents que les comptes, factures et salaires soient approuvés et payés, pour un montant total de **379 443,09\$** tel qu'il appert à l'annexe A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Adoptée**

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

---

Sophie Loubert  
Secrétaire-trésorière

#### **5. Adoption du calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2022**

##### **163-12-21**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Éric Lachance, appuyé par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2022. Ces séances se tiendront dorénavant les mardis et débiteront à 19h30 :

- 11 janvier
- 1 février
- 1 mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 12 juillet
- 2 août
- 6 septembre
- 4 octobre
- 1<sup>er</sup> novembre
- 6 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Adoptée**

**6. Nomination des responsabilités pour les élus pour le mandat 2021-2025**

**164-12-21**

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers que les élus suivants soient nommés sur chacun des comités énumérés ci-après :

|   |   |
|---|---|
| CCU / urbanisme   | Monsieur Éric Lachance                                    |
| Entraide - relation avec les divers organismes (FADOQ, Fermières, Entraide) | Madame Laurence Hamel<br>Monsieur Éric Lachance           |
| Sécurité incendie   | Monsieur Sylvain Raymond<br>Monsieur Alexandre Desrochers |
| Sécurité routière   | Monsieur Sylvain Raymond<br>Monsieur Alexandre Desrochers |
| Bibliothèque  | Madame Laurence Hamel                                     |
| Comité environnement  | Monsieur Alain Gaucher<br>Monsieur Bruno Paquette         |
| Loisirs, aînés, familles  | Madame Laurence Hamel<br>Monsieur Éric Lachance           |
| Voirie et déneigement   | Monsieur Bruno Paquette<br>Madame Jade Choinière-Pinard   |
| Communication et technologie  | Monsieur Sylvain Raymond                                  |
| Relation économique, tourisme et entreprises                                | Monsieur Sylvain Raymond<br>Monsieur Alexandre Desrochers |
| Agriculture   | Madame Jade Choinière-Pinard<br>Monsieur Alain Gaucher    |

**Adoptée**

**7. Paiement des frais de téléphonie cellulaire pour la coordonnatrice des loisirs**

**165-12-21**

Il est proposé par Éric Lachance, appuyé par Madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers de rembourser un montant de 50\$ par mois pour le forfait cellulaire de Madame Julie Gagnon aux fins d'utilisation de son cellulaire personnel dans le cadre de son travail.

**Adoptée**

**8. Dérogation à l'article 5 du règlement 440-14**

**166-12-21**

Il est proposé par Madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers d'appliquer une dérogation à l'article 5 du règlement 440-14 et de n'octroyer qu'une augmentation de 2% aux élus au lieu de l'IPC de décembre 2021.

**Adoptée**

**9. Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du Conseil.**

**167-12-21**

La greffière-trésorière dépose en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du Conseil. Aucune inscription n'a été enregistrée en 2021.

**Adoptée**

**10. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal**

**168-12-21**

Conformément à la loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités, les élus déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

**Adoptée**

**11. Dépôt des rapports d'audit de conformité sur l'adoption du budget et l'adoption du PTI**

**169-12-21**

**CONSIDÉRANT QU'** un audit de conformité sur l'adoption du budget et l'adoption du PTI a été réalisé en 2021 par la Commission municipale du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a reçu la version définitive des rapports d'audit le 23 novembre dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 86.8 de la loi sur la commission municipale exige que tout rapport de la Commission reçu par une communauté métropolitaine ou par une municipalité en application de l'article 86.7 est déposé à la première séance de son conseil qui suit cette réception;

**PAR CONSÉQUENT,** le rapport de conformité pour l'adoption du budget et le rapport de conformité pour l'adoption du plan triennal d'immobilisation (PTI) sont déposés et sont en tout point conformes aux exigences.

**12. Avis de motion concernant le règlement no. 524-21 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2022**

**170-12-21**

Madame Laurence Hamel donne avis de motion qu'à une séance ultérieure le règlement no. 524-21 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2022 sera présenté pour adoption. Madame Laurence Hamel présente le règlement.

**Adoptée**

**13. Approbation et autorisation de signature de la convention financière dans le cadre du Volet Redressement du programme d'aide à la voirie locale**

**171-12-21**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a reçu une aide financière de 2 341 275\$ dans le cadre du volet redressement du programme d'aide à la voirie locale pour la réfection complète du chemin Grand-Bernier;

Il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser Sophie Loubert, directrice générale et Sylvain Raymond, maire, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu la convention d'aide financière du projet PCP22797 dans le cadre du Volet Redressement (PAVL).

**Adoptée**

**14. Modification de la résolution 155-11-21 Engagement contractuel pour le déneigement**

**172-12-21**

Il est proposé par Bruno Paquette, appuyé par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers d'engager Patrick Duquette, au besoin, pour le déneigement sur le bord de l'eau au taux horaire de 25,00\$ et non 21,22\$, tel que mentionné dans la résolution 155-11-21.

**Adoptée**

**15. Engagement pour aider au déneigement**

**173-12-21**

Il est proposé par Bruno Paquette, appuyé par Madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers présents d'engager Toni Bieri au besoin pour le déneigement au tarif suivant :

|                              |        |
|------------------------------|--------|
| Toni Bieri                   | 25\$/h |
| Tracteur pour le soufflement | 55\$/h |

**Adoptée**

**16. Renouvellement du contrat d'entretien avec Madame Nicole Boulé**

**174-12-21**

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers que le contrat d'entretien avec Madame Nicole Boulé soit renouvelé au montant de vingt-mille-neuf-cent-soixante (20 960\$), réparti en douze (12) versements égaux de mille-sept-cent-quarante-six dollars et soixante-sept sous (1746,67\$) par mois payable tous les 26<sup>e</sup> jour de chaque mois. Le contrat est pour une durée de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023.

**Adoptée**

**17. Contrat de déneigement du stationnement de la Coop solidarité santé Saint-Blaise-sur-Richelieu**

**175-12-21**

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par Monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers d'accorder le contrat de déneigement de l'édifice du 765 Principale à GM Saint-Blaise, au montant de mille-huit-cents dollars (1800\$) pour les hivers 2021-2022 et 2022-2023.

**Adoptée**

## **18. Acceptation de la soumission de Multi-surfaces Giguère inc.**

### **176-12-21**

Il est proposé par Monsieur Bruno Paquette, appuyé par Monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission #475 de Multi-surfaces Giguère inc. au montant de 20 563,28\$ excluant les taxes pour la réfection du terrain de balle.

**Adoptée**

## **19. Acceptation de la soumission de Inter Clôtures Structura**

### **177-12-21**

Il est proposé par Monsieur Bruno Paquette, appuyé par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de Inter Clôtures Structura au montant de 20 613\$ excluant les taxes pour un arrêt-balle.

**Adoptée**

## **20. Contrat de services de gestion animalière**

### **178-12-21**

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par tous les conseillers :

**D'** accorder le contrat de services de gestion animalière d'une durée de 5 ans à Proanima, au montant de 8,02 \$ par habitant, par année. Le contrat prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et se terminera le 31 décembre 2026;

**DE** nommer l'organisme Proanima comme autorité compétente en ce qui concerne la gestion animalière sur tout son territoire;

**QUE** le maire monsieur Sylvain Raymond et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Sophie Loubert, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

**Adoptée**

## **21. Programme de la taxe sur l'essence TECQ pour les années 2019-2023**

### **179-12-21**

**ATTENDU QUE** La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**ATTENDU QUE** La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par tous les conseillers :

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**QUE** La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°4 (n° de dossier 1156065) ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés vérifiées et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**Adoptée**

## **22. Acceptation de la soumission d'Ébénisterie Armoirex**

### **180-12-21**

Il est proposé par Monsieur Bruno Paquette, appuyé par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la



soumission d'Ébénisterie Armoirex au montant de 19 269,00\$ excluant les taxes pour le mobilier du comptoir de réception de la bibliothèque.

**Adoptée**

### **23. Paiement de facture pour Beaulieu et associés CPA inc.**

#### **181-12-21**

Il est proposé par Madame Laurence Hamel, appuyée par Monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers de payer la facture au montant de 5 500,00\$ excluant les taxes à Beaulieu et associés CPA inc. pour les honoraires de la préparation du budget 2022.

**Adoptée**

### **24. Paiement de facture pour HOOPS**

#### **182-12-21**

Il est proposé par Monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par Madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers de payer la facture au montant de 7 871,37\$ incluant les taxes à HOOPS pour les nouveaux paniers de basketball extérieur.

**Adoptée**

### **25. Octroi d'un contrat pour la Préparation de plans et devis pour la réfection de la chaussée de la rue Principale**

#### **183-12-21**

Il est proposé par Madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par Monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers présents d'octroyer un contrat à la firme d'ingénierie Tetra Tech QI inc. pour la somme de 10 500\$, avant taxes, pour effectuer les travaux suivants :

- Préparation des plans et devis pour soumission
- Soutien durant la période d'appel d'offres et analyse des soumissions
- Plans et devis pour construction

**Adoptée**

### **26. Informations générales**

- ❖ Il y aura une porte ouverte le 9 décembre à 18 h pour la salle d'entraînement! Bienvenue à tous!
- ❖ La distribution de cadeaux de Noël pour les enfants aura lieu le 18 décembre. Plus de 120 inscriptions ont été reçues!

- ❖ La guignolée a lieu samedi, préparez vos denrées! Si vous désirez aider pour la collecte, présentez-vous à 9 h 30 samedi matin derrière le garage municipal.
- ❖ Plusieurs cours ont été confirmés pour l'hiver. Surveillez votre boîte aux lettres!
- ❖ Le bureau sera fermé du 23 décembre au 3 janvier pour la période des fêtes.

## **27. Divers**

**Comité environnement** : M. Paquette explique que les écogestes sont très populaires. Plusieurs items seront ajoutés en 2022. Les suggestions sont bienvenues.

Des citoyens seront appelés à faire partie des comités.

M. le maire souhaite de Joyeuses fêtes aux citoyens.

## **28. Période de questions**

Quelques questions ont été posées.

## **29. Levée de la séance**

### **184-12-21**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Monsieur Éric Lachance, appuyé par Monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers que la séance soit levée.

**Adoptée**

**Il est 20 h 46.**

---

SOPHIE LOUBERT  
Greffière-trésorière et  
Directrice générale

---

SYLVAIN RAYMOND,  
Maire

Je, Sylvain Raymond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.